

1. « si » peut être une conjonction. Dans ce cas, il exprime une condition.

Tu sortiras **si** tu as fini tes devoirs.

On peut le remplacer par « que si » ou « uniquement si » : tu sortiras **uniquement si** tu as fini tes devoirs.

2. « si » peut être un adverbe. Dans ce cas, il signifie très, tellement.

Il est **si** grand qu'il ne passe pas sous la porte.

On peut le remplacer par « tellement » : Il est **tellement** grand qu'il ne passe pas sous la porte.

3. « s'y » est la contraction des deux pronoms « se » et « y ».

Elle **s'y** rend tous les matins.

Il faut changer le sujet de la phrase par je ou tu :

Je m'y rends tous les matins.

Tu t'y rends tous les matins.